

DSEC
S.I.D.P.C.
N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

à Mont-de-Marsan, le jeudi 23 juin 2022

**VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE A ENJEU DE SÉCURITÉ
AVIS D'ALERTE**

Destinataires :

- Tous les maires du département des Landes
- Les services compétents : CORG, DDSP 40, CD40, DDTM, DML, SDIS, SAMU, DGAEM, Sémaphore de Messanges, SMGBL, SMLL, Capitainerie port Capbreton, ENEDIS, DD ARS, DMD, UD DREAL, DSDEN, Orange Bordeaux, SNCF (COGC), BESR .

Préfecture et sous-préfecture, COZ Sud-ouest

Nombre de pages : 1

La préfecture des Landes vous informe que le département est placé en état de **VIGILANCE JAUNE A ENJEU DE SÉCURITÉ – ORAGES** pour l'ensemble des communes du département des Landes.

À compter du jeudi 23 juin 2022 à 10 heures

Commentaire :

Deux vagues orageuses sont prévues aujourd'hui :- la première débute en cours de matinée depuis une large moitié nord de l'Aquitaine. Sous ces orages, risque de rafales de vent 60 à 80 km/h, mais pouvant avoisiner les 90 km/h chutes de grêle locales, et fortes intensités pluvieuses avec des cumuls pouvant ponctuellement être compris localement entre 30 et 50 mm, parfois sur de courtes durées. Fin du risque pour la fin de l'après-midi.- une seconde vague débute sur le sud de l'Aquitaine en seconde partie d'après-midi, pour se décaler ensuite vers l'est en soirée. Ces orages pourront être accompagnés de fortes chutes de grêle, de rafales de vent pouvant approcher les 100 km/h, et de fortes intensités pluvieuses qui pourront apporter des cumuls ponctuels (malgré la mobilité des cellules orageuses) de 20 à 30 mm sur de courtes durées.

Les consignes de comportement aux particuliers sont disponibles sur le site de météo France et dans le communiqué de presse de la Préfecture

Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo, en particulier :

Vous voudrez bien informer immédiatement les exploitants des campings et aires naturelles situés sur votre commune de cette situation.

Vous voudrez bien informer les organisateurs de manifestations sur votre commune, avec une attention particulière sur les chapiteaux, tentes et structures.

La préfète et par délégation,
Le directeur de cabinet de la préfète des Landes

signé

Cyrille LEFEUVRE